
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2014- 210 DU 18 MARS 2014

portant ratification de l'accord de financement signé le 11 février 2014 avec l'Association Internationale de Développement (AID), dans le cadre du Projet Multisectoriel de l'Alimentation, de la Santé et de la Nutrition (PMASN).

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

VU la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la loi n° 2014-11 du 17 mars 2014 portant autorisation de ratification de l'accord de financement signé le 11 février 2014 avec l'Association Internationale de Développement (AID), dans le cadre du Projet Multisectoriel de l'Alimentation, de la Santé et de la Nutrition (PMASN) ;

VU la proclamation, le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;

VU le décret n° 2013-457 du 08 octobre 2013 portant composition du Gouvernement,

DECRETE :

Article 1^{er} : Est ratifié l'accord de financement d'un montant de dix huit millions trois cent mille (18 300 000) Droits de Tirage Spéciaux (DTS), soit vingt huit millions (28 000 000) de dollars des États-Unis équivalant à quatorze milliards (14 000 000 000) de francs CFA environ, signé le 11 février 2014 entre la République du Bénin et l'Association Internationale de Développement (AID), dans le cadre du Projet Multisectoriel de l'Alimentation, de la Santé et de la Nutrition (PMASN) et dont le texte se trouve ci-joint.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin. 

Fait à Cotonou, le 18 mars 2014

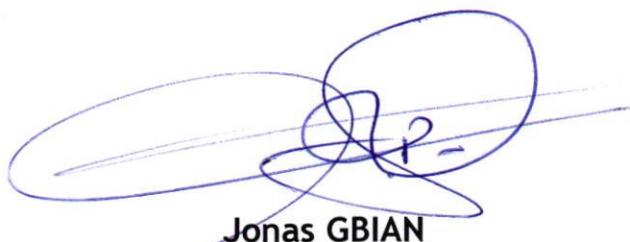
Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI



Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Jonas GBIAN

Le Ministre de la Santé,

Le Ministre de l'Agriculture,
de l'Elevage et de la Pêche,



Fatouma AMADOU DJIBRIL

Le Ministre de la Famille, des Affaires
Sociales, de la Solidarité Nationale,
des Handicapés et des Personnes
de Troisième Age,



Dorothée Akoko KINDE GAZARD



Naomie AZARIA HONHOUI
Ministre intérimaire

AMPLIATIONS : PR 6- AN 4- CC 2 - CS 2 - HAAC 2 - CES 2 - HCJ 2 MEF 2 MAEP 2 MS 2 MFASSNHPTA 2-
AUTRES MINISTERES 23- SGG 4 - DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5- BN-DAN-DLC- 3 - GCONB-DCCT-
INSAE 3- BCP-CSN-IGAA 3- UAC-ENAM-FASJEP 3- UNIPAR-FDSP 2- JORB 1.- 